

Royale. Voici ce qu'il dit de la rivière et de ses environs : " Et proche de la dite Place-Royale, y a une petite rivière qui va assez avant dedans les terres, tout le long de laquelle y a plus de soixante arpents de terres désertées qui font comme prairies, où l'on pourrait semer des grains et faire des jardinages. Autrefois les sauvages y ont labouré, mais il les ont quittées pour les guerres ordinaires qu'ils y avaient. Il y a aussi grande quantité d'autres belles prairies pour nourrir tel nombre de bétail que l'on voudra."

En passant il me fait plaisir de voir Champlain se servir de cette expression : "soixante arpents de terre désertés." Notre mot *désert*, qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire français, a donc Champlain pour père. Pour nous cette origine lui est un titre de noblesse et lui donne droit de cité.

Or, c'était au milieu de ce *désert* que s'élevait Hochelaga : "Commencâmes à trouver les terres labourées et belles grandes campagnes pleines de blé de leur terre... et au parmi d'icelles campagnes est située la ville d'Hochelaga." Inutile donc de la chercher avec M. Ferland, "sur le coteau qui s'étend au pied de la montagne." Car, dans ce dernier cas, il faudrait supposer que les sauvages avaient deux champs cultivés, dont l'un joliment éloigné de leurs cabanes, auquel ils n'auraient pu se rendre pour leur travail journalier que par une marche longue : ce qui répugne à la nature du sauvage indolent

—Alors, d'après Champlain, la bourgade se trouvait sur les bords de la rivière St Pierre ?

—Cette conclusion ne s'impose aucunement. Il n'y a qu'un pas de la rivière St Pierre au ruisseau St Martin. Le désert, vaste de soixante arpents, au milieu duquel "était située la ville d'Hochelaga," s'étendait à la jonction des deux cours d'eau, et du côté des monts Ste Marie et St Joseph, naturellement, nécessairement.

—Pourquoi ?

—Parce que, premièrement, les bords de la rivière St Pierre étaient trop bas et sujets aux inondations pour permettre aux sauvages d'y bâtir leur village ; deuxièmement, parce que, dans le voisinage immédiat, il n'y avait pas de hauteur qui put faire dire à Cartier : "près et joignant une montagne ;" troisièmement, parce que ces rives étaient éloignées du Mont-Royal de plus d'un quart de lieue.

Ami lecteur, ma thèse sur l'emplacement d'Hochelaga est finie. Êtes-vous satisfait ? dois-je recommencer ? allez-vous me dire comme le nègre à son confrère : "crache et reprends."

—Non, mais nous dirons que vous avez oublié le point de départ. Il ne s'agissait pas de bourgade sauvage, mais de cathédrale. Ne nous avez-vous point promis d'établir que c'est Jacques Cartier qui a fixé le site de la présente cathédrale St Pierre ?

—Sans doute ; mais tout chemin mène à Rome, même celui des écoliers en vacances. Patience, nous arrivons, nous sommes rendus à la cathédrale.

J. B. PROULX, Ptre.

(A continuer.)

## MONSEIGNEUR FABRE

ET LA

### CATHÉDRALE DE MONTREAL.

En succédant à Monseigneur Bourget sur le trône épiscopal de Montréal, Monseigneur Fabre voulut continuer l'œuvre de la Cathédrale, si chère au cœur de son vénéré prédécesseur. Dès l'année 1876, c'est-à-dire en prenant possession de son siège, il fit appel à la générosité et au zèle de ses diocésains pour obtenir les moyens de continuer et de terminer les travaux. Dans une circulaire adressée le 31 Octobre au clergé du diocèse Sa Grandeur s'exprime ainsi :

"Le zèle constant, que vous avez montré pour cette œuvre importante (la Cathédrale) est digne de toutes louanges. Les sacrifices que vous avez faits, les fatigues que vous vous êtes imposées, pour répondre à l'appel de votre Evêque vénéré, ont eu jusqu'à ce jour, le résultat qu'il attendait et c'est sans doute avec bonheur que vous voyez s'élever au milieu de notre ville épiscopale ce beau monument qui sera pour les générations à venir, une preuve éclatante de votre dévouement et de la foi de notre peuple.

Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il reste encore beaucoup à faire pour terminer cette grande entreprise, et que nous n'en viendrons à bout qu'en continuant à employer fidèlement le moyen qui a été adopté et suivi avec tant de succès. C'est pourquoi.....

Les travaux continués jusqu'en 1879 durent être alors suspendus provisoirement par suite des difficultés financières dans lesquelles l'Evêché se trouva jeté.

Cependant, en 1885, les choses s'étant améliorées d'une manière notable, Monseigneur et ceux de ses prêtres qui s'occupaient plus spécialement à promouvoir cette entreprise virent qu'ils pouvaient compter sur le secours des fidèles. Il fut donc résolu de reprendre les travaux et de les pousser avec toute l'activité possible.

Monseigneur Fabre annonça cette détermination à ses ouailles dans les termes suivants :

EVÊCHÉ DE MONTREAL, 14 mars 1885.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Afin de répondre au zèle des citoyens de notre ville épiscopale, qui se sont réunis vendredi soir, 13 du courant, au salon de notre Evêché, Nous nous empressons de vous annoncer qu'on va s'adresser immédiatement à votre charité, en faveur de Notre cathédrale. Telle est, en effet, la résolution adoptée unanimement par les citoyens présents à l'assemblée, qui veulent compléter l'entreprise commencée par Notre prédécesseur. Le temps ne Nous permettant point de discourir longtemps sur ce sujet, Nous devons Nous contenter de vous faire connaître le plan que nous voulons mettre à exécution.

Étant convaincu que le succès de notre entreprise demande l'aide efficace de ceux que le public tient à voir à la tête d'une grande œuvre, Nous avons résolu de commencer en demandant des souscriptions à la partie influente de la société ; et afin d'atteindre, autant que possible, les personnes en état de souscrire, Nous avons pensé qu'il serait mieux de faire recueillir les souscriptions par des membres appartenant à la même classe sociale. Ce mode de procéder aura, en même temps, l'avantage de faire connaître séparément les contributions du clergé, des professions libérales, du commerce et de l'industrie.